



Syndicat TMT

25/27 rue des Envergies 75020 Paris

☎ 01 44 62 12 35 📠 01 44 62 12 43

☎ 06 66 15 75 93 / 62 47

✉ sudtmt@sudptt.fr

ColiPoste hors la loi !!!

Notre collègue de nuit, Manu, a reçu sa notification de licenciement pour faute grave.

Il est reproché à Manu, outre quelques absences irrégulières, sa participation au mouvement de grève de Décembre dernier, du 15 au 30.

Manu a été régulièrement en grève tel que défini par la loi et par de nombreux jugements qui lui donnent raison, pourtant ColiPoste n'en a cure, au motif qu'elle a sa « propre interprétation de la loi », comme cela a été dit par les représentants de la direction durant le conseil de discipline. C'est inadmissible !

De plus, ColiPoste enfonce bien le clou, puisque le 9 mars prochain, c'est un autre camarade de nuit, Franck, qui passe en discipline pour « absences irrégulières » en raison de sa participation au mouvement de grève de Décembre.

Le message est on ne peut plus clair :

A ColiPoste, la grève, droit constitutionnel, n'est pas admise, pas une tête ne doit dépasser, apparemment encore moins à la PFC de Moissy, 1ère d'Europe s'il vous plait et ci devant vitrine, puisque dans aucun autre « métier » courrier ou autre, des attaques d'une telle ampleur contre les droits fondamentaux des travailleur-euse-s et contre un droit constitutionnel n'ont pu être constatées. Cette orientation est d'ailleurs renforcée par une application abusive du lui même abusif « Arrêt Omont » contre les Fonctionnaires.

Cette attaque contre Manu et Franck est une attaque contre tous et toutes, elle s'inscrit parfaitement dans le processus de privatisation, qui exige, pour le bonheur des futurs actionnaires, une entreprise rentable, sans syndicats, avec un personnel on ne peut plus docile et au maximum précarisé si possible.

Nous n'allons pas en rester là !

Nous avons bien saisi que l'ultra-libérale direction ColiPoste entend mettre l'ensemble du personnel sous régime sévère et de non droit où tous les coups sont permis pour réduire au silence ceux et celles qui ont des revendications à faire entendre. C'est notre survie en tant que salarié-e-s, nos conditions de travail qui sont en jeu aujourd'hui. C'est pourquoi, outre la bataille judiciaire que Sud va sans tarder ouvrir pour faire condamner ColiPoste et obtenir la réintégration, dans un 1er temps de Manu, nous allons définir avec l'ensemble du personnel, les initiatives et les formes de lutte appropriées pour remettre ces gens là à leur place ! et sans perdre de temps ! c'est de notre avenir dont il s'agit !

Depuis des années ColiPoste licencie en île de France, les effectifs ont subi une véritable saignée, les viré-e-s n'ont pas été remplacé-e-s.

Il est temps que cela cesse !

C'est tous-tes ensemble que nous devons nous atteler à la tâche !